



Patient sous oxygène

Par LINE 13

Bonjour

Suite aux annonces de coupures de courant j'ai demandé le dossier pour signaler à l'ARS que mon conjoint était sous oxygène 24h:24

Au vu des papiers à remplir ne serait il pas plus simple de savoir si l'on est dans le secteur d'un hôpital?

EDF n'a pas répondu à ma demande

Comment savoir?

Merci de vos réponses

Par morobar

Bonjour,

Je suis aussi sous oxygène 24/24 avec un concentrateur électrique (1 à 5l/minute).

Pour parer à toute éventualité, je dispose d'une bonbonne d'oxygène d'une durée de plusieurs heures.

J'ai aussi pris contact avec un ambulancier voisin, qui dispose d'obus d'oxygène, et qui pourrait me transporter en milieu hospitalier.

Bref je ne suis pas inquiet et j'espère qu'il en va de même pour vous.

Par yapasdequoi

Bonjour

Les autorités ont prévu des mesures pour protéger les malades concernés.

[url=https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/risques-de-coupures-d-electricite-comment-les-patients-a-haut-risque-vital-seront-ils-pris-en-charge_5527299.html]https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/risques-de-coupures-d-electricite-comment-les-patients-a-haut-risque-vital-seront-ils-pris-en-charge_5527299.html[/url]

Votre médecin traitant devrait pouvoir vous rassurer, alors que "certains " propagent des informations anxiogènes...

Par morobar

Bonjour,

Le dispositif dont on parle c'est du vent et de la pure communication.

Il faut envoyer un tas de papiers dont un certificat médical pour se faire enregistrer auprès der l'ARS.

C'est normal.

Sauf que je dois prendre RV 3 mois à l'avance avec mon pneumologue avant de le voir.

C'est pourquoi, en ce qui me concerne, j'ai prévu une marge de man?uvre en espérant que les coupures ne dureront pas 48 h. de rang.

Par isernon

bonjour,

vous devez demandez à l'organisme qui gère votre matériel de vous fournir une bouteille d'oxygène comme cela se faisait auparavant comme l'indique morobar.

la durée maximale prévue des délestages est de 2 heures.

salutations